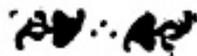


Les latinismes et leur correction dans *Les Angoysses douloureuses qui procedent d'amours* d'Hélisenne de Crenne, 1538-1560

Les Angoysses

DOVLOVREUSES QUI
PROCEDENT DAMOVRS,
composees par Dame
Helisenne.

Premiere partie.



On les vend a Paris en la rue neufue nostre da
me a l'emaigne saint Nicolas par Pierre setgēt.

1 5 4 1

Frontispice de la première partie, rééditée à Paris, 1541

Sommaire

Introduction.....	3-12
1. Méthodologie.....	3-4
2. L'auteure : Hélienne de Crenne.....	4-5
3. Les œuvres et les sources d'inspiration d'Hélienne de Crenne.....	6
4. <i>Les Angoyssees douloureuses qui procedent d'amours</i> : Résumé de l'œuvre.....	7-8
5. <i>Les Angoyssees douloureuses qui procedent d'amours</i> : Le style latinisant.....	8-11
6. Hélienne et son siècle.....	11-12
Développement.....	12-25
2.1 Le classement quantitatif : première correction d'Hélienne.....	12-13
2.2 Le classement qualitatif : première correction d'Hélienne.....	14-15
2.3 Claude Colet : l'épître justifiant ses révisions.....	16-17
2.4 Le classement quantitatif : seconde correction par Claude Colet, 1551.....	18
2.5 Le classement qualitatif : seconde correction par Claude Colet, 1551.....	19-23
2.6 Les binômes synonymiques.....	23-25
Conclusion.....	25-28
Annexe I : Lettre de Claude Colet, 15 mars 1550.....	29-30
Annexe II : exemple illustratif de l'œuvre dans les deux éditions.....	31
Bibliographie.....	32-33

Introduction

1. Méthodologie

Le latin et son influence sur la langue française sont problématiques, d'une part parce que le latin est une des sources du français, par évolution linguistique ; et d'autre part, il a fait office de réserve lexicale savante lorsque la langue française est insuffisamment pourvue. D'un point de vue lexical, la nature et la fonction du latin, pour la langue française a fait coexister dans la langue des mots hérités du latin et des mots réinventés grâce au latin.

Le phénomène lexical qui en résulte est particulièrement perceptible au XVI^{ème} siècle, si bien que Georges Gougenheim (1970 : 413) parle de « relatinisation » du vocabulaire français.

Le thème de la relatinisation est vaste et complexe. Pour circonscrire et illustrer ce thème, il était nécessaire de choisir un texte représentatif de la relatinisation. Le chapitre à propos du vocabulaire du XVI^{ème} siècle dans l'ouvrage de Jacques Chaurand (1977 : 69-73) offrait une occasion d'examiner un cas particulier et prolifique.

Le roman d'Hélisenne de Crenne, *Les Angoysses douloureuses qui procedent d'Amours*, est adapté à cette approche dans la mesure où il possède plusieurs qualités. La première et non des moindres, est que ce livre a connu un très vif succès en son temps, au point d'être réédité à huit reprises entre 1538 et 1560¹.

Le second avantage réside dans la taille de l'œuvre, qui compte pas moins de cinq cent pages, et qui offre donc un corpus étendu de vocabulaire.

La troisième qualité de cette oeuvre demeure dans le fait qu'il a été corrigé de ses latinismes, tout d'abord timidement par Hélisenne elle-même en 1541, puis massivement par Claude Colet en 1551. C'est l'édition corrigée de Collet qui sera reprise jusqu'en 1560. Il en propose d'ailleurs une justification qui sera vue dans ce travail.

Le roman d'Hélisenne permet d'illustrer la réception de la relatinisation littéraire, et, plus généralement de dégager l'influence des latinismes sur le vocabulaire français. Madame de Crenne s'inscrit encore pleinement dans l'héritage des Grands Rhétoriciens.

1 Le détail des huit éditions peut se trouver chez DEMATS, Paule (1968 : XLVI – XLVII)

Son succès est d'autant plus intéressant dans un siècle qui considéra le roman comme un genre mineur et peu glorifiant, s'il ne se fait pas au profit d'un certain nationalisme, et n'imite pas les grandes épopées chevaleresques.

Le dernier avantage, pour ce travail, est l'existence d'un certain nombre d'ouvrages qui ont traité d'Hélisenne de Crenne, notamment par Christine Buzon (1997) qui en fait une thèse, mais aussi par Jérôme Vercruysse (1968) ou encore Paule Demats (1968).

Dans une optique comparative, nous avons préféré mettre en contraste les deux éditions les plus éloignées. Il s'agit de la première de 1538, présentée par Christine Buzon (1997) qui a conservé et transcrit la graphie d'Hélisenne. La deuxième version choisie, est celle de 1560 corrigée par Claude Colet, qui fut réédité en 1977 en un fac-similé.

Les listes de ces corrections effectuées se trouvent dans la thèse de Christine Buzon (1990 : 362-388 / 528-616). Mais l'analyse linguistique qui pourrait en découler est très peu traitée, car la thèse de Christine Buzon est essentiellement littéraire.

Il s'agira donc de répertorier ces corrections de latinismes, d'en compter les plus fréquentes, de comparer les deux versions et d'en tirer les conclusions. Mais dans un premier temps, une introduction à l'écrivaine, à l'œuvre, à son style et à son siècle, a paru indispensable.

2. L'auteure : Hélisenne de Crenne

On ne sait que peu de choses sur cette auteure. Il est néanmoins assuré que son nom, Hélisenne de Crenne, est un pseudonyme, sous lequel ont été écrit quatre œuvres. Il semblerait que ce pseudonyme provienne d'un personnage de *l'Amadis de Gaule*. Or si ce choix s'accorde assez bien avec les goûts littéraires d'Hélisenne, la troisième partie des *Angoysses* met en scène une quête d'amour chevaleresque, l'hypothèse est à rejeter. En effet, la traduction française de *l'Amadis* date de 1540, et est donc postérieure à la première œuvre conservée d'Hélisenne (1538). Néanmoins, il est possible que ce nom, Hélisenne, ait été trouvé dans le premier roman de *l'Amadis*, composé au XV^e ème, en partie en espagnol, l'autre en français. Mais cela n'apporte aucune aide quant à l'identification de l'auteur.

Grâce à une chronique entre 1562 et 1595 d'un certain Nicolas Rumet, rééditée en 1902, par Ernest Prarond, il a été possible d'identifier Hélienne de Crenne comme étant le pseudonyme de Marguerite Briet, dont l'époux s'appelait Philippe Fournel de Crenne :

L'an 1540, au mois de mai, une dame fort savante, Abbeilloise de naissance, appelée Marguerite Briet mais connue du public sous le nom d'Hélienne de Crenne, s'illustrait en poésie française dans la noble ville de Paris². (Prarond, 1902 : 37)

L'auteure serait d'Abbeville et donc picarde. Sa date de naissance est supposée vers 1510 et sa mort se situe en 1552 (Buzon, 1990 : I,3). Si la critique ne s'est pas toujours accordée sur cette identification, c'est qu'il semblait problématique d'accorder la paternité d'une œuvre si riche et si complexe à une provinciale telle que Marguerite Briet. Selon Demats (1968 :VI), les critiques, lancés à la suite d'Etienne Pasquier (Lettres, 1619 : II,12), tentèrent de rallier les œuvres d'Hélienne à l'écolier limousin « escorche-latin » de Rabelais. Pour Pasquier, ce sont les œuvres de Madame de Crenne qui étaient tournées en dérision par Rabelais à travers cet écolier.

L'identification de l'auteure fut donc un problème critique : jusqu'à la publication de Prarond, en 1902, les théories les plus fantaisistes ont été émises. On ne reviendra pas ici sur ces théories, mais elles sont détaillées chez Demats (1968 : I-IX).

Christine Buzon (1990 ; I,3) est favorable à l'attribution de l'œuvre d'Hélienne à Marguerite Briet, admettant que cette identification reste la plus probable. Jérôme Vercruysse ,(1968 ; 8-14) lui, propose une argumentation plus brève, mais mieux formulée : il a remarqué que ce couple Fournel de Crenne possédait des biens de la Ponthieu et qu'une partie importante des noms de lieux cités dans les œuvres d'Hélienne proviennent de la région d'Abbeville et de celle de Coucy. Le goût de l'auteure pour les anagrammes raffermis l'hypothèse de Vercruysse, lorsque dans *Les Epistres Invectives*, l'une de ses œuvres, elle mentionne les « citadins de Icuoc » (Coucy). Ce sont donc des faisceaux de présomptions qui permettent d'attribuer les quatre œuvres d'Hélienne à Marguerite.

² DEMATS (1968 : VIII) ajoute : « Son mari Philippe Fournel, écuyer, était seigneur de Crasne, aujourd'hui Craonne près de Coucy. Dans d'autres pièces d'archives, ce nom se lit *Cresnes*, *Crennes* ou *Crennes*. »

3. Les œuvres et les sources d'inspiration d'Hélisenne de Crenne

Hélisenne a publié quatre œuvres, entre 1538 et 1541. C'est la première qui fait l'objet de ce travail, *Les Angoysses douloureuses qui procedent d'Amours*. C'est un roman sentimental. Le second ouvrage est *Les Epîtres familières et invectives*, en 1539. Ce sont, comme le titre l'annonce, des lettres fictives qui traitent de l'éducation des femmes.

La troisième œuvre est *Le Songe Allégorique*, de 1540, qui est un dialogue entre deux amants articulé sur le danger de l'adultère.

Le dernier ouvrage est une traduction de l'*Enéide* de Virgile, incomplète puisqu'elle ne concerne que les quatre premiers chants. Au vu des goûts littéraires d'Hélisenne, ce choix est tout à fait emblématique, puisque le chant IV est le récit de l'amour tragique de Didon la Carthaginoise pour Enée. Mais cette traduction prouve qu'Hélisenne était une latiniste avertie, ce qui transparaît évidemment dans les trois autres œuvres.

Les quatre œuvres sont révélatrices du goût d'Hélisenne : les sujets sont toujours axés sur l'intrigue sentimentale, les passions amoureuses mêlées de tragédie. C'est donc une femme extrêmement cultivée, dont les sources d'inspiration sont diverses. Elle est évidemment familiarisée avec Virgile, mais aussi avec Ovide. Elle s'inspire également d'une œuvre de Boccace, *Elegia di Madonna Fiametta* publiée en 1344, mais éditée en français par Claude Nourry en 1532³. Hélisenne est aussi influencée par un ouvrage de Giacomo Caviceo, *Le Peregrino* écrit en 1508 et traduit en français en 1527⁴. La dernière source d'inspiration majeure est Jean Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troie*⁵. Bien évidemment, à cela s'ajoute l'*Amadis de Gaule*. Ce sont parfois des paragraphes entiers qui sont reproduits par Hélisenne de Crenne⁶. La multitude des références littéraires présentes dans les œuvres de Madame de Crenne témoignent de ses connaissances étendues, et de son goût pour les Lettres.

3 *La complainte des tristes amours de Flammette à son amy Pamphile translattée en d'Italien en vulgaire François*, édition de Claude Nourry, parue sans mention de traducteur, (1532)

4 DASSY, François (1527), *Dialogue treslegant intitulé le Peregrin traictant de l'honneste et pudique amour concilié par pure et sincere vertu*

5 LEMAIRE DE BELGES, Jean (1549), *Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troie*, édité à Lyon par Jean de Tournes

6 DEMATS, Paule (1968 : 104-124): Appendice comparatif de passages empruntés à ces œuvres

4. *Les Angoysses douloureuses qui procedent d'amours* : Résumé de l'œuvre

Le livre qui fait l'objet de ce travail est un roman de plus de cinq cents pages. Il s'ouvre sur une épître dédicatoire :

L'Epistre Dedicative DE DAME HELISENNE A TOVTES honnestes dames, leur donnant humble salut. Et les enhorte par icelle à bien & honnestement aimer, en evitant toute vaine & impudicque amour.

Il est divisé en trois parties narratives. Il s'inscrit dans le genre du drame sentimental, avec six personnages principaux : l'épouse, Hélienne parfois nommée la Dame Amoureuse, le mari jaloux Argus, l'amant Guénélic. Il y a encore Quezinstra, l'ami commun de Guénélic et d'Hélienne. Deux personnages opposant sont nommés allégoriquement, la sœur du mari, Detraction et un espion médisant, Rapport.

La première partie commence lorsque Hélienne a onze ans et qu'elle est mariée. A treize ans, elle voit un jeune homme de basse condition, Guénélic, et en tombe amoureuse. Son mari la soupçonne et la menace. Il s'ensuit une romance platonique, ponctuée par la colère du mari jaloux. Tous les motifs de l'amour interdit s'y trouvent : lettres secrètes, découvertes par le mari, tentative de suicide d'Hélienne, et confession de ses passions à un savant religieux, plaintes de l'amour et des passions, ainsi que maladie d'amour. Son mari finit par décider de l'enfermer dans la tour d'un château.

La seconde partie s'attache plutôt aux aventures belliqueuses de l'amant d'Hélienne, Guénélic. En effet, dans la première partie, ce personnage de l'amant semblait déraisonnable, provoquant par maladresse la jalousie du mari d'Hélienne. Avec son ami Quezinstra, ils parcourent les villes à la recherche d'Hélienne. C'est un récit de type chevaleresque, avec de nombreuses escales, des tournois, des combats.

La troisième partie du livre relate les retrouvailles du couple d'amants. Guénélic, après avoir visité Athènes, Troie, Cythère, Chypre et bien d'autres endroits dans la seconde partie, se rend à Carthage, puis revient en Europe. Il est accueilli par la belle-sœur d'Hélienne, sans qu'elle identifie le jeune homme et son compagnon. Par une ruse, il fera parvenir une lettre à Hélienne au nom de cette belle-sœur. Hélienne et Guénélic

tentent de fuir ensemble, mais ils seront rattrapés grâce à la belle-sœur. Il y aura un combat entre les deux amis et les troupes du mari, provoquant l'agonie d'Hélisenne pendant laquelle un long discours moral se fera entre les protagonistes.

C'est donc l'histoire d'une passion et d'un amour chaste, mêlé d'un récit chevaleresque, pour finir en tragédie amoureuse. Ce bref résumé sert à montrer l'aspect pluriel des genres et des inspirations d'Hélisenne. C'est un aspect qui a beaucoup intéressé la critique littéraire.

5. *Les Angoisses douloureuses qui procedent d'amours* : Le style latinisant

Hélisenne a voulu être moderne, et au premier tiers du XVI^{ème} siècle, l'originalité s'exprime encore par le recours aux latinismes. Son vocabulaire préfigure déjà le baroque, mais surtout la préciosité. L'impression générale que donne la lecture stylistique de l'œuvre, laisse penser que Madame de Crenne a voulu garantir la moralité de son roman grâce à un langage soutenu, relevant parfois de l'hyperbolisation. L'ensemble du roman surprend le lecteur moderne, et rend certains passages délectables, tels les moments où la narratrice exprime le commencement d'une nouvelle journée :

Le rutilant filz d'Yperion regissant les dorez frains, jadis follement desirez par le presumptueux Phaeton, déjà rendoit à toutes choses leurs propres couleurs, noircies par la princesse des tenebres [...] (Buzon, 1997, 172)

Afin de latiniser son roman, Hélisenne a eu recourt à plusieurs procédés. Il est possible d'en relever cinq.

Le plus fréquent, qui sera plus amplement traité lors du développement de ce travail, est l'utilisation massive de binômes synonymiques. Il s'agit de répétition de deux termes, l'un courant, et l'autre latinisé ou latinisant. Le phénomène a été plus amplement traité par Claude Buridant, qui propose une définition : « séquence de deux synonymes appartenant en principe à la même catégorie grammaticale, placés sur un même plan de hiérarchie syntaxique. » (Buridant, 1977 ; 294). Melkersson préfère parler « d'itération lexicale » utilisées à des fins stylistiques. (Melkersson, 1992 : 26). Les binômes synonymiques ont une origine incertaine, mais il est probable qu'ils proviennent d'une habitude de traducteur. Jacques Chocheyras, (1969 ; 85) remarque que l'habitude du

dédoublément des termes est déjà présente chez les latins qui traduisaient du texte grec. Devenant style du langage savant, le redoublement synonymique est ensuite passé à la littérature médiévale. Au XVI^{ème} siècle, la proportion de gens lisant et écrivant est tellement faible que les habitudes d'écriture, dans la littérature savante et les traductions, ont pu facilement se transformer en hautes qualités stylistiques littéraires. Madame de Crenne est naturellement influencée par ce procédé, puisqu'elle est non seulement écrivaine, mais aussi traductrice.

Les binômes synonymiques que l'on rencontre à profusion dans le texte d'Hélisenne, créent un style tautologique, où les redondances sémantiques sont présentes presque à chaque phrase. Ainsi on peut lire côte à côte *felices et heureux*, ou *infelices et misérable*, pour ce qui est des adjectifs. Il s'en trouve aussi parmi les substantifs, *timeur et craintes*, ou parmi les verbes, *lachrimer et pleurer*. Ces répétitions sont fréquentes. Elles ont subi de légères corrections, quatre pour la version de 1541, trente pour celle de 1551. Le terme latinisé ou latinisant est toujours en première place du binôme.

Ces binômes sont plus fréquents dans le vocabulaire de l'intériorité, des sentiments et des états d'âme. Ce fait nous apprend qu'il y a eu un réel besoin d'exprimer l'individualité. Dans un siècle qui a vu naître le protestantisme, et donc un certain recentrage sur l'Homme, et ce même siècle qui a connu Michel de Montaigne, et l'art baroque de la contre-réforme, ce besoin d'individualité et d'intériorité semble cohérent. La préparation de ce vocabulaire des sentiments, voire d'hyperbolisation des sentiments, est donc présent chez Hélisenne. Les termes usuels devaient sembler désémantisés, inaptes à transcrire le ressenti des personnages, d'où l'appui de ce terme latinisant.

Le second procédé qu'Hélisenne a utilisé pour « latiniser » son roman relève du goût de l'auteur pour le latin. Outre les binômes, il arrive parfois qu'un terme latin soit isolé. Lorsque deux termes coexistent dans la langue française, elle préférera toujours celui qui est plus proche d'une étymologie latine. Elle optera pour *castigation* à la place de *châtiment*, ou d'*innombrable* plutôt qu'*innombrable*, de *maculé* au lieu de *souillé*. Ce phénomène marque clairement qu'Hélisenne, non seulement appréciait le latin, mais surtout qu'elle participait à la volonté d'enrichir le français au XVI^{ème} siècle. Elle le fait par une voie différente de Rabelais, mais l'intention est sans doute la même

Le troisième phénomène relève de l'hyperbolisation de la langue. Le texte est parsemé de marques intensives. Hélienne utilise deux catégories de mots, pour intensifier son lexique, les adjectifs et les verbes.

Les marques intensives des adjectifs existent déjà en français, mais de façons adverbiales : beaucoup, bien, fort, très. Hélienne va préférer l'utilisation de superlatifs latins, tel que *altissime* ou *fidelissime*. Elle utilise également la forme extraite du superlatif latin, comme *supreme* ou *ultime*. Ce procédé n'est pas forcément original pour l'époque, mais le suivant, concernant les verbes est beaucoup plus surprenant. Ce sont d'ailleurs ces formes-là que Collet corrige le plus souvent, en totalisant deux cent quarante corrections. Hélienne emploie des préfixations intensives sur les verbes, telles qu'*exagiter*, *excogiter*, *exorer*.

Ce phénomène crée une amplification oratoire, un vocabulaire précieux. Par l'intensification sémantique grâce à ces marqueurs, il faut non seulement y voir un goût avéré pour le latin, mais surtout une volonté d'exprimer davantage. Il faut croire que pour Hélienne, le vocabulaire français s'est épuisé de son sens, et que cet épuisement doit se combler par un retour à une source latine amplifiée. Le sens des mots s'érode, il faut le régénérer par un moyen ou un autre. C'est une constante dans l'évolution linguistique, notamment dans les mots à forte expressivité.

Le quatrième procédé relève de la graphie, puisqu'il semble malaisé de parler déjà d'orthographe en 1530, (Citton/Wyss, 1989), même si ce sujet est en grand bouillonnement au XVIème siècle. Hélienne retourne sans cesse à une étymologie latine concernant la graphie. Madame de Crenne écrit plutôt *admiral* qu'*amiral*, *pied* à la place de *pié*, *adnuller* pour *annuler*. C'est une volonté de se normer grâce au latin, car ce sont évidemment des consonnes rajoutées, mais qui sont amuïes, car elles n'ont jamais été prononcées.

Le dernier moyen de latiniser est bien moins fréquent. Il s'agit de remplacer par des propositions substantives, les formules à prépositions. Chaurand (1977 ; 71) relève trois exemples. *Chien à trois têtes* se voit remplacé par *chien tricipite*, *vent de tempête* par *vent procelleux*, et *liqueur de nectar*, par *liqueur nectarée*.

Ces propositions substantives proviennent du constat d'un vide lexical qu'il faut combler. Il y a un besoin de synthétiser la langue, tout comme le latin est synthétique par définition. Mais comme le latin et le français sont deux langues à fonctionnement très différent, synthétique et analytique, ce procédé atteint très vite ses limites.

Ces cinq moyens de latiniser la langue française crée un style de l'œuvre qui s'accorde avec son contenu littéraire. Une lecture, même rapide, ne peut échapper au nombre de références mythologiques latines, qu'elles soient de lieux (Troie, Carthage, Cythère), de personnages allégoriques (Vénus, La Renommée) ou encore de motifs, comme la complainte (telle l'agonie de Didon et celle d'Hélisenne).

6. Hélisenne et son siècle

La démarche littéraire d'Hélisenne s'inscrit pleinement dans son siècle. Le mélange des genres nobles, poésie courtoise et tragédie, ostension du moi souffrant et intrigue amoureuse chaste, suivie d'un brin de moralité, est composition toute baroque de son sujet. Son style est précieux et s'y adapte remarquablement.

L'ambition du seizième siècle est d'égaliser les auteurs latins en français. Cela se perçoit clairement à travers Du Bellay. C'est une période qui utilise beaucoup l'innutrition (Darcos, 1992 ; 94), c'est-à-dire une forme de réadaptation et de réappropriation des modèles antiques. Du Bellay, dans son ouvrage *Deffense et Illustration de la langue Françoysse*, exprime ce besoin d'inventer par l'imitation :

Se compose donc celui, qui voudra enrichir sa Langue, a l'immitation des meilleurs Auteurs Grez, & Latins : & à toutes leurs plus grandes vertuzs, côme à un certain but, dirrige la pointe de son style. Car il n'y a point de doute q[ue] la plus grand' part de l'Artifice ne soit contenue en l'imitation, & tout ainsi ce qui fut louable aux Anciens de bien inventer aussi est-ce le pl[us] utile de bien immiter [...] Du Bellay (1549 ; chap. VIII)

Le problème que pose la perception de la langue française, pour du Bellay, est illustré par Darcos (1992 ; 94) :

Si la langue s'affadit, si personne ne l'élabore, [...] ni l'enrichit, ce n'est pas seulement la communication entre les hommes qui s'affaiblit, mais le génie de tout un peuple.

Dans l'ensemble, il demeure une très forte volonté d'anoblir le français et cela dans une

optique nationaliste.

La réflexion sur la langue est très vive, et s'exprime de plus en plus. Les traités sur la langue apparaissent régulièrement, tels que le *Champ Fleury* de Geoffroy Tory (1529). Ses constats sont en soi une révolution : la langue se modifie et n'est pas fixée, elle doit être enrichie. Le seizième siècle a vu notamment l'apparition de l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, en 1539, promulgué par François Ier. Il y a également la *Deffense et Illustration de la langue Francoyse* de Du Bellay, en 1549. Les tentatives de Meigret, dans *Le Traité de la Grammaire Francoyse* (1550) d'expliquer et de codifier la langue française témoignent de l'importance de cette question pour ce siècle. Un autre traité sur la langue française est également conséquent, la *Précellence du langage François*, par Henri Estienne, (1579). Ces quelques exemples, brièvement cités, de réflexions linguistiques sur le français montrent à quel point les problématiques de la langue sont ponctuellement soulevées tout au long du siècle.

La volonté d'innover grâce à l'emprunt, tant dans le contenu que dans la forme explique bien la raison de l'emploi des latinismes dans les œuvres littéraires. Hélienne préfigure la préciosité dans la mesure où son style marque la volonté d'orne la langue, d'avoir le plus haut langage possible et de produire un effet savant. Il s'agit d'édifier la langue comme un monument, et cette ambition est perceptible à travers l'usage qu'Hélienne fait du latin dans ses œuvres. Néanmoins, avant Hélienne, les rhétoriciens et les traducteurs avaient déjà latinisé, même Rabelais latinisait. Or c'est Hélienne que Pasquier choisit comme personnification de l'écolier escorche-latin.

Développement

Comme il a été mentionné dans l'introduction, l'objet de ce travail est une comparaison des corrections faites, entre la première édition de 1538 et la dernière de 1560. On s'arrêtera néanmoins sur celles que l'auteur a faites en 1541, même si elles sont minimales quantitativement. Elles sont listées chez Christine Buzon (1990 : 362-388 / 528-616), mais classées de façon peu claire. En effet, les listes que Christine Buzon inclut dans sa thèse sont une longue énumération de toutes les occurrences et de tous les types de corrections, avec une indication pour trouver le terme dans son édition des *Angoysses*. La première tâche, pour poursuivre notre étude dans le cadre de ce travail de

linguistique, a été de classer les types de corrections (verbes, substantifs, adjectifs, adverbes) et ensuite de compter les occurrences par ordre de fréquence. Cette comptabilisation faite est présentée sous forme de tableaux. Le travail que nous proposons, est une approche tout d'abord quantitative, puis une seconde qualitative, pour les deux corrections.

2.1 Le classement quantitatif : première correction d'Hélisenne

Lors de la première correction effectuée par Hélisenne entre 1541 et 1543, elle retouche son livre six cents fois. Or, concernant les latinismes, on ne retrouve que trois types de corrections, pour un total de cinquante-sept corrections. Dans une œuvre de cinq cents pages, c'est un total minime. Ces trois types sont : les suppressions de lettres étymologiques, la modernisation d'un mot latin, et les suppressions du latinisme dans un binôme.

Corrections des latinismes : 1541-1543

Modifications de lettres étymologiques latines	37
Modernisation d'un mot latin	16
Suppressions du latinisme dans un binôme	4
total	57

La tendance est évidente pour la correction graphique, qui occupe plus de la moitié du total. Il semble évident qu'Hélisenne n'ait pas voulu retoucher son style latinisant. Mais ce type de corrections est soumis à un autre facteur qui a son importance au XVI^{ème} siècle, ce sont les managements et les goûts des différents imprimeurs, qui ne respectent pas forcément les graphies des manuscrits qui leurs sont soumis.

La correction concernant le remplacement d'un mot latin, qui s'effectue à seize occurrences mais ne concerne véritablement que neuf mots, et donc neuf types de corrections.

La suppression du latinisme dans un binôme relève plutôt d'une simplification des phrases, que réellement une volonté de corriger des mécompréhension provoquée par des mots latinisés ou latinisants.

2.2 Le classement qualitatif : première correction

Les seize corrections de latinismes se situent dans trois groupes de mots, les adjectifs (10), les substantifs (4) et les verbes (2).

nbr	Adjectifs	Remplacé par
6x	libere	Libre
1x	Fastidieux	Fatigieux
1x	Frigide	Froide
1x	Ocieuse	Oyseuse
1x	Rationnelles	raisonnables

Il est visible que seul *libere* posait un réel problème, mais cela n'empêche pas qu'il ne soit pas corrigé à d'autres endroits du roman. Concernant les noms, un pareil constat peut se faire, entre *lucte* qui provient du latin *lucta, ae*, et *luytte* qui est le même mot en ancien français, déjà attesté dans la Chanson de Roland.

Nbr	Substantifs	Remplacé par
3x	Lucte	Luytte
1x	Humaine génération	Humain genre

Parmi les deux verbes corrigés, *lucter* semble logique, puisqu'il posait déjà un problème pour les substantifs. Mais *submerger* paraît particulier, parce qu'il a bien survécu en français, alors que sa correction, *submettre* n'existe plus. D'autant plus que le mot au sens d'envahir est attesté au XVI^{ème} siècle sous la forme *sommerger*, (TLFI) son sens populaire n'a pas dû convenir au français littéraire. Or la correction *submettre* a un autre sens que *submerger*, *submettre* est l'équivalent sémantique de *soumettre*. Il est possible que cela soit une correction de l'imprimeur, mais on ne peut le vérifier.

Nbr	Verbes	Remplacé par
1x	Lucter	Luytter
1x	submerger	submettre

Les changements faits sur les binômes synonymiques sont encore moins significatifs :

nbr	Binôme	Remplacé par
1x	Triste & anxieuse	Triste
1x	Timeur & crainte	Timeur ou crainte
1x	Mes prières & continuelles stimulations	Mes prières continuelles
1x	Voer et fréquenter	veoir

Parmi ces quatre, trois semblent être motivés par la simplification, *triste*, *mes prières continuelles* et *veoir*. Le quatrième est simplement une modification de coordinateur, *&/ ou*. Il n'y a visiblement aucune intention de masquer ces binômes ou d'en corriger l'aspect latinisant.

Il faudrait rajouter les suppressions de lettres étymologiques (25), mais ces changements ne sont peut-être pas du fait de l'auteur, mais de l'imprimeur. Elles montrent néanmoins que la graphie latinisante était mal comprise des lecteurs de l'œuvre.

La tendance majeure est à la suppression de consonnes qui ne sont pas prononcées. La correction la plus fréquente est sur le mot *adnichilé*, remplacé six fois par *annichilé*. *Adnuller* est corrigé à deux reprises par *annuler*. *Admiral* et *advantage*, sont remplacé par *amiral* et *avantaige*. Un seul cas, corrigé deux fois semble différent, c'est *mitiguer*, qui devient *mitiger*. Le son en est modifié.

S'il ya des suppressions, il y a des ajouts (12). Ils posent évidemment le même problème que les suppressions. Néanmoins, le mot le plus corrigé, c'est *collericques*, qui devient *cholericques*, à quatre reprises. Le second ajout porte sur le terme *allaine*, qui devient *halaine* deux fois.

Donc, si on admet que ces corrections graphiques ne sont peut-être pas du fait d'Hélisenne, il ne reste que vingt corrections de latinismes sur cinq cents pages. C'est donc un total ridiculement petit pour que l'on puisse parler de mauvaise réception des latinismes dans la langue écrite. Au contraire, au vu de ces rares corrections, on peut déduire que ce style latinisant était parfaitement compris et admis par son siècle. Même les marques intensives sur les verbes ont très bien résisté à ses corrections. Il faut croire que ce style a participé grandement au succès de l'oeuvre.

2.3 Claude Colet : l'épître justifiant ses révisions

Cette épître du 15 mars 1550, ajoutée à l'édition corrigée de 1551 se retrouve dans toutes les éditions critiques du *Songe* et des *Angoysses*. Néanmoins, pour la transcrire ici, il a été choisi celle rendue en la graphie d'origine, dans l'édition des *Angoysses* par Buzon (1997 ; 663-665). Elle est intégralement reproduite en annexe de ce travail. Selon Vercruyse (1968 ; 29-32), on ignore la date de naissance de Claude Colet, on sait qu'il est Champenois, et que cette lettre est adressée à Françoise de Mailly et à Marie de Haugard, deux femmes de la noblesse contemporaine. L'estimation de sa mort est aux alentours de 1555. Il a publié quelques vers, et un roman intitulé *L'Histoire Palladienne* (1555). Il a traduit le IX^{ème} livre de *l'Amadis*, mais son travail ne sera pas apprécié, jugé rapide et mal formulé. (Buzon, 1990 ; 524-525)

Dans cette épître qu'il adresse à ces deux femmes nobles, Colet raconte comment celles-ci l'ont prié d'effectuer ces corrections, parce que certains termes étaient inintelligibles :

Et sur ce propos me monstrastes les Angoysses, et autre compositions de ma dame Helisenne de Crenne, lesquelles (pour l'obscurité de beaucoup de termes dont elle use en icelles) ne pouviez bien entendre, et pour en faire l'evidence en leustes un grand nombre, dedans deux ou trois de ses epistres. Et pource que la matiere qu'elle y traicte (et surtout en son songe) est bien belle et d'edification a toutes gens qui ayment la Vertu : vous me priastes de rendre en nostre propre et familier langage les motz obscurs, et trop approachans du Latin, afin qu'elles vous fussent plus intelligibles.

La demande est évidente, il s'agit de modifier les mots obscurs et de les transformer en *familier langage*. Il est donc question, selon Colet, d'un réel problème de compréhension, et non de vétusté d'un style latinisant. Colet semble ironique, et refuse d'abord la tâche, ce qu'il justifie par :

[...] de quoy je m'excusay, de prime face, tant qu'il me fut possible, estimant qu'elle en pourroit se mescontenter, et que, peult estre, avoit usé d'un tel stille, pour ne vouloir estre entendue, fors des personnes les plus doctes (en frustrant par ce moyen celles de mediocre sçavoir) [...]

La critique d'Hélisenne, de sa volonté de se faire connaître par une élite seule, est utilisée comme une première excuse par Colet. Il accepte néanmoins le travail de correction, qu'il admet avoir fait de façon imparfaite :

A ce moyen (soustenu et apuyé de ceste vostre promesse) obtemperant a l'instance requeste que m'avez faictr, je me suis mis a recevoir toutes ses oeuvres, et vous ay changé et rendu en motz plus familiers (et maintenant usitez entre les François) grande partie des termes trop scabreux et obscurs, que par cy devant y trouviez, lesquelz vous empeschoient l'intelligence de icelles sans toutesfois adjoüster, ny diminuer de son intention, laquelle ne trouverez que bonne sainte, et louable, l'ayant bien entendue. Vray est que j'y ay encore laissé beaucoup de motz et propos deduitz selon le stille poetique : pour autant qu'ilz ne se pourroient bonnement traduire, sans circunlocutions et superfluitez de parolles, jointt aussi que ce ne vous peult destourner de l'intelligence de son dire. Plusieurs autres choses aussi y sont deduites, par une longue suite de dictionz, qui se pourroient souvent dire en deux motz comme pour declarer le jour, ou la nuict, ou bien les quatre saisons de l'an (ainsi qu'ont accoustumé sur tous les autres poëtes les Italiens) mais je n'eusse peu faire cela sans rompre ou alterer une partie de son subject.

Il affirme n'avoir travaillé que pour rendre le texte intelligible, et le réduisant de ses formules obscures. Il laisse néanmoins des termes, pour conserver, selon lui, le style et la poétique de l'œuvre et pour éviter des formulations superflues. Dans la dernière phrase, on sent que Colet n'apprécie pas les périphrases et le style ampoulé qu'emploie Hélienne, les comparants aux poètes italiens.

Si l'on regarde les intentions de Colet et le résultat de ses corrections, on parvient naturellement à la conclusion que cela n'était pas tant les latinismes qui le dérangent. L'aspect parfois aléatoire de ses modifications le confirme. Chaurand s'interroge sur l'opiniâtreté que Colet montre à corriger le mot *principe* :

Oresme et des générations de traducteurs semblaient avoir rendu familier le mot *principe* (commencement) au moins, dans un public qui se piquait de science. [...] De la même façon, il ne retient ni *acerbe*, ni *ultime*. En revanche *exoculé* ne semble pas le gêner. (Chaurand, 1977 : 70)

Il est évident que si le but était une meilleure compréhension de l'œuvre par l'adaptation en langue familière des latinismes, un nombre bien plus important de termes aurait été modifié. De même, un terme modifié une fois le serait à chaque occurrence. Or si pour certains termes, tels *principe*, *timeur*, *letifier*, *liberer*, *acerbe*, *felices*, *infelices*, *transmigrer*, *ultime* ou *supreme*, il effectue la correction très fréquemment, il ne semble pas le faire pour d'autres, qui, pourtant, paraissent problématiques, *tiédation*, *superbité*, *scaturie*, *pigricité*.

2.4 Le classement quantitatif : seconde correction par Claude Colet, 1551

L'édition corrigée de Claude Colet s'est faite en 1551, mais fut rééditée en 1560, avec la lettre de justification précédemment commentée. Il demeure six cents-trente-cinq corrections de latinismes parmi plus de deux mille corrections. Ces latinismes se répartissent entre six catégories.

Les verbes sont les plus fréquemment corrigés, viennent ensuite les adjectifs qualificatifs, puis les substantifs. Ensuite viennent seulement les binômes, appartenant à tous types de mots, verbes, adjectifs et substantifs. Il nous a paru nécessaire de les faire ressortir de notre classement par une catégorie à part entière. Il reste encore deux constructions grammaticales et un nom propre. La comptabilisation des données que nous proposons est également faite à partir des listes de toutes les occurrences publiées par Buzon (1990 : 362-388 / 528-616)

Verbes latinisés remplacés par verbes français	240
Adjectifs latinisés remplacés par adj. français	207
Substantifs latinisés remplacés par subst. français	185
Adverbes	4
Constructions grammaticales latinisées	2
Noms propres	1
total	639
Dont : Simplification de doublons étymologiques	30

La tendance des corrections est plus représentative pour les verbes latinisés à marques intensives. Il n'est pas surprenant non plus que les adjectifs soient aussi fréquemment corrigés. Dans le style hyperbolisant de Madame de Crenne, au niveau du lexique des sentiments, les qualificatifs sont majoritairement utilisés pour dégager une très forte expressivité. Or Hélienne est particulièrement friande de latinismes dans ces situations de récit où le sentiment prend le dessus (complainte amoureuse dans la première partie, agonie dans la troisième partie). Les adjectifs qualificatifs permettent exactement d'amplifier le discours tenu lors de ces moments du récit.

2.5 Le classement qualitatif : seconde correction par Claude Colet, 1551

Dans ce classement, il faut garder à l'esprit la nature des corrections de Claude Colet, car il a effectué un travail des plus particuliers. Son édition de 1551 des *Angoysses* fut pourtant reprise jusqu'en 1560.

Certains mots sont corrigés à une place, mais ne le sont pas ailleurs. Tel *maculé* qu'il remplace par *souiller*, mais que l'on retrouve à plusieurs endroits du texte. Il corrige des mots tout à fait intelligibles, tel que *procelleux* mais en laisse certains plutôt rares, comme *caligineux* (Buzon, 1990 : 377). Parfois il remplace un terme latin par un autre français, mais à une même occurrence, il le remplace par un autre terme français. Paule Demats (1968 : XXXIV-XXXV), ainsi que Jacques Chaurand (1977 : 69-73) s'accordent sur un point : si Colet a bien effectué une correction des *Angoysses*, il ne s'y est pas pris de manière rigoureuse.

Si l'on prend les verbes corrigés, au nombre de deux cents quarante, on peut faire deux classements. Un premier tri est fait parmi les verbes les plus souvent corrigés, le second parmi les verbes à marques intensives.

Nbr	Verbe latinisé	Remplacé par
22x	Letifier	resjouyr
19x	Liberer	Delivrer
17x	Transmigrer	Transporter
10x	Sequestrer	Separer, départir, s'absenter
8x	Exhiber	Faire, montrer, déclarer
8x	Exorer	Prier
8x	Mediter	Penser, considerer
7x	Superer	Surmonter
6x	Fastidier	Fascher
6x	Mitiger	Apaiser
6x	Obsecrer	prier
6x	Crucier	Tourmenter, affliger
5x	Lachrimer	Larmoyer, plorer, lamenter
5x	Tolerer	Supporter, endurer

Ces modifications les plus fréquentes totalisent à elles seules cent trente-trois corrections sur deux cents quarante. Parmi ceux-là, certains verbes ont eu une survivance en français, tel *liberer*, *sequestrer*, *exhiber*, *mediter* et *tolerer*. *Letifier* semblait absolument intolérable, son origine latine, *laetus,a,um* n'ayant donné aucun mot français au XVIème, il devait être incompréhensible puisqu'incomparable analogiquement à un autre mot.

Les verbes à marques intensives, ou latinismes rehaussé par un préfixe latin, et les verbes formés à partir d'un superlatif latin sont fréquemment corrigés par Claude Colet.

nbr	Verbe	Remplacé par
17x	Transmigrer	Transporter
8x	Exhiber	Montrer
8x	Exorer	Prier
3x	Refociller	Rafrachir
2x	Précogiter	Penser
2x	Recogiter	imaginer
2x	Referer	Rendre
2x	Increper	reprendre
2x	Transfixer	Transpercer
2x	Derelinquer	Delaisser
1x	S'absolver	Se retirer
1x	Addolorer	Attristé
1x	Demouve	emeve
1x	Exherediter	desheriter

Cela nous amène à cinquante-deux occurrences de modification. Il faut croire que le procédé d'intensification des verbes s'est très vite essoufflé. La première raison est probablement l'intelligibilité de ces formes, les préfixes alourdissaient la lecture. La seconde raison réside peut-être dans le fait qu'à force de vouloir ajouter du sens par la préfixation, le terme se désémantise d'autant plus vite, et finit par perdre son expressivité. Il disparaît donc rapidement. La preuve en est au nombre de termes qui n'ont pas survécu dans le français actuel, *exhiber* demeure, mais il a pris un sens plus pointu que seulement *montrer*.

Les adjectifs corrigés de leur latinisation, types et occurrences confondues sont au nombre de deux cent-sept, en comptant les corrections rares d'un seul terme sur l'ensemble du roman. On peut reprendre la liste des adjectifs les plus souvent modifiés, puis celle qui provient de superlatifs latins :

Nbr	Adjectif	Remplacé par
32x	Acerbe	Male, aygre, grand, cruel, fort
14x	Infelice	Malheureux, dolentz
13x	Felice	Heureux
12x	Ultime	Dernier
9x	Timides	Craintif
9x	Preterite	Passé
8x	Altissime	Treshaulte
5x	Splendide	Grand, clair, luisant
4x	Scelere	Mechant
4x	Fastidieux	Fascheux
3x	Angustié	angoisseux
3x	Anxieux	Angoisseux

Cela regroupe plus de la moitié du total d'adjectifs corrigés, cent seize sur deux cent-sept. La surprise de cette correction demeure dans le nombre d'adjectifs qui ont très bien survécu, tel *acerbe*, *ultime*, *timide*, *splendide*, *fastidieux* et *anxieux*.

Nbr	Adjectif	Remplacé par
12x	Ultime	Dernier
8x	Altissime	Treshaulte
1x	Durissime	Dur
2x	Sublime	Souverain
2x	Supreme	Grand
2x	Fidelissime	Tresfidel

Ces vingt-sept remplacements offrent la même curiosité de survivances, seuls *altissime*, *durissime* et *fidelissime* ne sont plus courants, quoiqu'acceptables par les lois morphologiques. Mais les formes adjectivales en –issime proviennent de l'influence que

l'italien a eue sur le français (Wind, 1973). Il est communément admis que ces formes ont évidemment une origine latine, mais qu'elles sont apparues dans le français du XVI^e grâce aux contacts avec le monde et la culture italienne.

Les substantifs révèlent le même constat quantitatif : parmi les cent quatre-vingt-cinq corrections de tout le roman, les plus fréquentes regroupent plus de la moitié du total, ce qui veut dire qu'il y a moins de la moitié des corrections qui concerne un seule type et une seule occurrence dans les cinq cents pages que comptent le roman.

Nbr	Substantif	Remplacé par
32x	Principe	Commencement
25x	Timeur	Crainte
14x	Crudelité	Cruauté
13x	Hilarité	Joye
8x	Faculté	pouvoir/puissance
5x	Altitude	Hauteur
5x	Lachrime	Larmes
5x	Vulnération	Blessure
4x	Curre	Char
4x	Dubitation	Doubte
3x	Confidence	Confiance
3x	Fatigues	Fascheries
3x	Premiation	recompense
2x	Vociferation	cri
2x	Caduceateur	Messenger
2x	Celsitude	grandeur

Il y a donc cent vingt-sept corrections plus fréquentes. Ce qu'il faut remarquer par là, c'est que même si Chaurand admet que Claude Colet ait fait une correction peu rigoureuse, il demeure quand même certains mots qui ont été modifiés presque partout dans le roman. C'est particulièrement visible pour *principe* qui devait être inintelligible dans son sens de commencement. Si le mot a perduré, il s'est bien éloigné sémantiquement de ce sens-là. C'est dans cette catégorie, les substantifs, qu'il y a eu le moins de survivances des termes, *hilarité*, *faculté*, *altitude* et *vocifération* ont gardé un

sens proche. Ce n'est pas étonnant, cette catégorie de mot est moins facilement perméable aux régénérations lexicales que les adjectifs. De plus, il n'y a pas forcément là une volonté visible d'exprimer davantage, mais de latiniser, et de dégager un ornement savant et précieux.

La dernière catégorie est celle qui est le plus imperméable aux néologismes de la langue française, les adverbes. Colet en corrige quatre :

Nbr	Adverbe	Remplacé par
1x	Fertilement	Opulemment
1x	Opulemment	Opulemment
1x	Preteritement	Par avant
1x	Prudentement	prudemment

Hélisenne ne se permet pas tant de fantaisie sur les adverbes, alors qu'elle est à l'aise avec les adjectifs, dont découlent les adverbes. Il est probable qu'un adjectif déjà latinisé, voire marqué d'intensité, aurait paru trop lourd à dériver morphologiquement en adverbe. La pertinence aurait été faible pour l'intelligibilité de tels mots. Ce rapport de la faible pertinence d'intelligibilité explique probablement le petits nombre d'adverbe relatinisés dans l'œuvre.

2.6 Les binômes synonymiques

Les binômes synonymiques sont un phénomène extrêmement courant dans la prose d'Hélisenne. Si Colet en corrige trente, ce n'est que très peu par rapport à la fréquence rencontrée dans le livre. Néanmoins, on peut remarquer que ces corrections portent le plus souvent sur deux synonymes de sens très proches, et sont donc motivées par une volonté de simplification de la prose.

Quantitativement, entre les verbes, les adjectifs et les noms, cela offre un classement ainsi :

Verbes binômes supprimés	19
Adjectifs	7
Substantif	4
Total	30

Il y a donc une large majorité de corrections concernant les verbes. Cela paraît relativement normal dans la mesure où une adjonction supplémentaire d'un verbe ne crée pas forcément un sens particulier, mais relève plus de la redondance ou de la tautologie. Le cas pour un adjectif ou un substantif est plus facilement défendable puisque ce dédoublement synonymique participe à l'appui du style pitoyable d'Hélisenne.

Qualitativement, la suppression la plus fréquente concernant les verbes est le binôme *mediter & penser* (4x) où seul *penser* demeure.

Nbr	Binôme	Remplacé par
4x	Mediter & penser	Penser
2x	Congreger & assembler	Assembler
1x	Enucleer & declairer	Declarer
1x	Exorer & prier	Prier
1x	Exterminer & prendre fin	Prendre fin
1x	Fastidier & ennuyer	Fascher
1x	Inferer & donner	Donner
1x	Formider & craindre	Je crains fort
1x	Obsecrer & prier	Prier
1x	Penser & excogiter	Penser
1x	Pleurer & lachrimer	Plorer
1x	Prendre & captiver	Prendre
1x	Reger & gouverner	Gouverner
1x	Scaturie et ist	sort
1x	Cogiter & penser	Penser

Il faut remarquer que ces verbes appartiennent souvent au domaine de l'intériorité : *penser, prier, craindre, pleurer, fascher* (11x) sont des activités personnelles, qui impliquent le « moi » de la narratrice.

Les adjectifs par contre relèvent de l'hyperbolisation du style. On retrouve le caractère intolérable, pour Colet, des mots *acerbe, angustié, felices et infelices*.

Nbr	Binôme	Remplacé par
1x	Acerbe et amer	Cruel
1x	Acerbe et cruel	Cruel
1x	Angustié et adoloré	Angoisseux
1x	Assidue et continuelle	Continuelle
1x	Felices & heureux	Bien heureux
1x	Infelices et miserable	Malheureux
1x	Splendide et claire	excellante

Les substantifs permettent aussi de faire le même constat :

Nbr	Binôme	Remplacé par
1x	Cognoissant l'exiguité, la débilité	Cognoissant la debilité
1x	Lachrimes & pleurs	Larmes
1x	Scaturie & source	Source
1x	Timeur et crainte	crainte

Ce ne sont pas tant les binômes qui dérangent Colet, mais certains mots sont supprimés plus régulièrement, tel *timeur* ou *lachrimes*.

Ce n'est pas vraiment étonnant, les binômes synonymiques sont présents dans la littérature, déjà médiévale, et font partie intégrante des procédés des traducteurs. Ce qu'il faut remarquer c'est qu'il y a deux phénomènes qui semblent lourds à la lecture, la redondance, visible des les corrections de verbes, et le goût de Colet lui-même pour quelques mots qu'il ne souffre pas. Cela nous amène à sa justification.

Conclusion

Un roman tel que *Les Angoysses douloureuses qui procedent d'amours* offre un agréable terrain à la question des latinismes. Le goût naturel de son auteur pour le latin, en tant que traductrice, mais aussi en tant que lectrice d'œuvres contemporaines se dévoile à chaque page.

Son succès énorme, huit éditions au total, prouve la très bonne réception de son style. Si l'on considère cette popularité, et donc la réception de ce style latinisant, on peut admettre que le latinisme est un phénomène courant et accepté pour une certaine

classe de la population lisante. Les rares corrections que fait Hélienne en 1541 prouvent non seulement que le lectorat était apte à saisir ce vocabulaire, mais en plus que ce vocabulaire faisait partie intégrante de la richesse de l'œuvre. Hélienne semble montrer son vocabulaire comme un trophée, emblématique de sa culture savante. Cette époque, en plus de se questionner sans cesse sur la langue française, laisse entrevoir le caractère prétentieux et ostentatoire d'une telle démarche. Il semble que l'on veuille montrer sa langue, et en faire un monument. La discussion entre Colet et les deux nobles dames est représentative de ce constat :

Puis tombant d'un propos en l'autre, fut mis en jeu grand nombre de ceux qui ont escript et bien parlé (tant en prose qu'en rithme) en nostre langue Française, ores tant riche, gloire qu'à la Latine, voire la Grecque [...]

Dans cette optique ostentatoire, il semble tout naturel que le choix des emprunts massifs se soit fait dans une langue que l'on considérait partout à travers l'Europe comme modèle.

Il y a là deux volontés, celle de s'ennoblir d'une part à travers le latin, et paradoxalement celle de dépasser le latin, de faire du français une langue à part entière et autonome.

Ce processus linguistique est exactement reflété en littérature, où l'on s'approprie les schèmes et les modèles antiques pour faire des œuvres originales. Il n'y a dans ce procédé aucune visée simplement copiste, mais plutôt une émulation, une réadaptation appelée *innutrition* (Darcos 1992 : 94). C'est visible dans l'œuvre d'Hélienne dans l'imbrication harmonieuse des genres, poésie courtoise et tragédie amoureuse. Dans l'exemple même de la Renaissance, à travers les siècles, un mode opératoire est similaire dans la renaissance du XII^{ème} siècle, où l'on garde le discours savant contemporain, mais où la mise en discours du savoir provient de l'école scholastique et donc antique⁷. L'introduction de pagination, de sommaires et l'organisation globale du discours est influencé en partie par les lectures profanes antiques, mais le sujet discursif est chrétien.

C'est donc dans ces périodes de « renaissances » que la tension s'articule toujours entre une référence du passé, et la volonté d'innover grâce à l'utilisation originale de

⁷ Le même constat peut se faire au sujet de l'art au XII^{ème} époque, voir **PANOFSKY**, Erwin, *L'architecture gothique et la pensée scholastique*, Paris : Minuit, 2004. De même pour l'art baroque au XVI^{ème} siècle

cette référence. Le cas du roman d'Hélisenne est, par le contenu et par la langue utilisée, illustratif de cette tendance.

On pourrait simplement constater que Colet est peu rigoureux dans sa correction, mais il est nécessaire, à notre sens, de s'arrêter sur plusieurs remarques que l'on peut dégager de cette réédition de 1551.

Le constat général fait à partir de ces classements est le recours systématique au latin pour amplifier le discours. Les champs lexicaux de l'intériorité, de la pensée individuelle et de la sentimentalité semblaient insuffisants en français à exprimer la force de ces sentiments. L'emprunt au latin paraît être la voie évidente, surtout pour une traductrice du chant IV de l'*Enéide* de Virgile, où l'agonie de Didon fait plus d'une centaine de vers.

La réception de ces latinismes, si l'on se fie aux résultats de Colet, est inégale. Certains emprunts semblent trop lourds à saisir, comme les marques d'intensité. L'utilisation d'un verbe latinisé préfixé d'un intensif devait être perçue comme une exagération de style, tel *exagiter* ou *excogiter*. Hélisenne a atteint les limites de la dérivation morphologique latinisante. Il se pourrait aussi que la langue française fût bien pourvue en verbes, puisque ce sont particulièrement les binômes synonymiques verbaux qui sont le plus hardiment corrigés. L'adjonction d'un verbe latinisant à un verbe français a dû trop fortement faire un effet redondant sémantiquement.

La catégorie qui a le plus excité l'imagination lexicale d'Hélisenne est celle des adjectifs qualificatifs. C'est absolument attendu, dans la mesure où les adjectifs sont une catégorie de la langue qui s'enrichit assez facilement, et donc est relativement perméable aux emprunts quels qu'ils soient. La catégorie des adjectifs est pauvre en français, et nécessite un tel enrichissement. Le besoin de qualifier l'intériorité de son personnage a donné naissance à un grand nombre d'adjectifs latinisants, mais la principale raison est cette volonté de dégager le plus haut langage possible. Ainsi on voit apparaître des adjectifs tels *altitonant*, *spécieuse*, *verecundeux* (honteux) ou *refulgente*. C'est aussi dans cette catégorie que la survivance des termes semble la plus effective : *acerbe*, *supreme*, *sublime*, *ultime*, *sinistre*, *sempiternel*, *superbe*, *insidieux*, *cupide*, *anxieux*.

D'un point de vue général, on pourrait interpréter la maladresse de Colet de façon plus clémente qu'un manque flagrant de sérieux. Lorsqu'il corrige *maculé* par *souillé*, mais qu'il ne le corrige pas à un autre endroit du texte, il faut se demander si pour lui l'acceptation ou le rejet du mot est problématique selon le contexte dans lequel il se trouve. Car, bien que le texte d'Hélisenne soit pétri de latinismes, le style latinisant de l'œuvre n'a pas empêché son très grand succès. Si l'œuvre entière avait été incompréhensible pour son lectorat, les quatre ouvrages d'Hélisenne n'auraient jamais connu un tel succès éditorial. Les termes qui sont parfois corrigés, et parfois non, sont peut-être des termes liminaux, proche de l'acceptation générale de la société linguistique du seizième. Il y a probablement des occurrences de latinismes qui fonctionnent correctement selon le contexte, et d'autres qui étaient incomprises. Ceci pourrait expliquer la démarche de Colet. Néanmoins, comme Chaurand le remarquait, certains termes (*ultime*, *acerbe* et *principe*) insupportables pour Colet, sont attestés depuis un certain temps.

Il faut également tenir compte de la personnalité et des goûts littéraires et stylistiques de Claude Colet, car dans l'épître du 15 mars 1550, Colet ne paraît pas apprécier le style d'Hélisenne, lorsqu'il le compare aux poètes italiens. Ces longues dictions dont le texte des *Angoysses* est parsemé ont dû lui faire l'effet de lourdeurs qu'il a voulu assouplir. Néanmoins, l'œuvre globale témoigne d'une très bonne réception, non seulement des latinismes, mais aussi du mélange littéraires des genres antiques dans la société.

Annexe I : Lettre de Claude Colet, 15 mars 1550

A NOBLES ET vertueuses Damoyelles M. Et F. De N.

CLAUDE COLET de Rumilly en Champagne H. S.

Il me souvient, gracieuses Demoyelles, qu'estant un jour de ces festes de Noel, dernier passe, en vostre maison nous nous mismes une apresdinee a deviser de plusieurs choses, et entre aultres, des plus doctes et scavans gens de ce temps, tant Grecs que Latins, desquelz nostre France a esté et mere et nourrice. Puis tombant d'un propos en l'autre, fut mis en jeu grand nombre de ceulx qui ont escript et bien parlé (tant en prose qu'en rithme) en nostre langue François, ores tant riche, gloire qu'a la Latine, voire la Grecque, desquelles (comme ilz maintiennent) elle s'est aornee et polie, ce qu'autres plus affectionnez a leur maternel, nient avecques plusieurs raisons, la plus part desquelles avez ouy discuter : parquoy je me deporteray, pour le present, de les vous deduyre, joinct aussi que ce seroit une chose trop prolixie, et qui meritoit bien un livre a part. Apres doncques que nous eusmes longuement devisé des hommes parlans François, tant en traductions que en leurs inventions, vous mistes au reng d'iceulx plusieurs vertueuses Dames et Damoyelles Françaises (et de nostre temps) entre lesquelles, distes vous, la tres-illustre et incomparable Marguerite de France, Royne de Navarre (mirouer de toutes les vertueuses de ce siècle) merite le premier lieu, ce que tous les hommes de bon esprit et sain entendement, ayant veu ses oeuvres, vous confesseront. Et sur ce propos me monstrastes les Angoisses, et autre compositions de ma dame Helisenne de Crenne, lesquelles (pour l'obscurité de beaucoup de termes dont elle use en icelles) ne pouviez bien entendre, et pour en faire l'evidence en leustes un grand nombre, dedans deux ou trois de ses epistres. Et pource que la matiere qu'elle y traicte (et surtout en son songe) est bien belle et d'edification a toutes gens qui ayment la Vertu : vous me priastes de rendre en nostre propre et familier langage les motz obscurs, et trop approchans du Latin, afin qu'elles vous fussent plus intelligibles, de quoy je m'excusay, de prime face, tant qu'il me fut possible, estimant qu'elle en pourroit se mescontenter, et que, peult estre, avoit usé d'un tel stille, pour ne vouloir esstre entendue, fors des personnes les plus doctes (en frustrant par ce moyen celles de mediocre sçavoir) comme elles mesmes, ce me semble, dit en l'une de ses epistres invectives, suyvant en cela Lucilius, qui protestoit n'adresser que ses escriptz qu'a ses Tarentins et Consentinois. Toutefois mes raisons ny excuses n'eurent pouvoir de divertir vostre affection ains me priastes de rechef toutes deux instamment d'y vouloir besongner, m'assurant de prendre sur vous toute la charge, et me supporter envers elle,

le cas advenant qu'aucun mescontentement elle en reçeust. A ce moyen (soustenu et apuyé de ceste vostre promesse) obtemperant a l'instance requeste que m'avez faict, je me suis mis a recevoir toutes ses oeuvres, et vous ay changé et rendu en motz plus familiers (et maintenant usitez entre les François) grande partie des termes trop scabreux et obscurs, que par cy devant y trouviez, lesquels vous empeschoient l'intelligence de icelles sans toutesfois adjouster, ny diminuer de son intention, laquelle ne trouverez que bonne sainte, et louable, l'ayant bien entendue. Vray est que j'y ay encore laissé beaucoup de motz et propos deduitz selon le stille poetique : pour autant qu'ilz ne se pourroient bonnement traduire, sans circunlocutions et superfluitez de parolles, jointt aussi que ce ne vous peult destourner de l'intelligence de son dire. Plusieurs autres choses aussi y sont deduites, par une longue suite de dictions, qui se pourroient souvent dire en deux motz comme pour declarer le jour, ou la nuict, ou bien les quatre saisons de l'an (ainsi qu'ont accoustumé sur tous les autres poètes les Italiens) mais je n'eusse peu faire cela sans rompre ou alterer une partie de son subject. Et pour ce, mes Damoyelles, je vous supplie tres affectueusement de vous contenter de ce que j'ay faict, a vostre instance priere (qui a puissance de me commander) et estimez qu'avez en moy un perpetuel serviteur, qui prie en cest endroit le Roy des roys, et Seigneur des seigneurs vous maintenir en sa sainte grace, apres avoir presenté mes treshumbles recommandations a voz bonnes souvenances. De Paris ce 15. de Mars, 1550

Vostre treshumble et obeyssant

C. Colet

Annexe II : extrait illustratif de l'œuvre dans les deux éditions

[f. I 4 v^o]

A quoy vous imposeriez^a fin en^b ce cueur variable, qui s'est laissé surprendre et vaincre d'amour: mais la faculté vous en est ostée, par ce que tous ferremens^c vous sont ostez: et pource fault que j'attende que j'aye laqz ou cordes mortelles, herbes²⁷⁹ ou
 5. cousteaulx, et à l'heure ferez^d vostre piteux office: et userez de crudelité^e en mon corps²⁸⁰, et du sang qui en grande effusion en sortira serez maculées et saouillées: toutesfoys n'a pas long temps que je ne vous pensoye nées pour si viles choses exercer: mais Fortune^f cruelle ennemye de felicité, et subtile inventrice
 10. de toutes miseres par son instable nature m'a à tel desespoir conduite. O Fortune^g plus inhumaine que l'hydre^h, plus violente que l'oustreⁱ, plus acerbe qu'aspiczⁱ, plus incertaine que l'onde^k, A ceste heure congnois tes^l dolz et tes^m fraudes²⁸¹, puis qu'à nul aultre tu n'es si adverse et rigoureuse: car mes
 15. maulx et inconveniens se sont intersuyviz en telle sorte et maniere, que les premiers ont esté messagers des subsequens, denonc>i<ans et declarans aultres maulx et tourmentz infiniz²⁸²: qui incessamment m'ont angustiéeⁿ et la>i<ssée: et pour l'extreme et tres cruel travail que cruellement j'ay souffert
 20. et seuffre continuellement sans avoir aucune relasche, je suis si debile et faillie, qu'il est impossible^a de plus.

à quoy vous imposerez fin, en transperçant ce cueur variable, qui s'est laissé surprendre & vaincre d'amour: mais la faculté vous en est ostée, parce que tous
 5. voz ferremens vous sont ostez, & pource fault que j'attende que j'aye laqz ou cordes, mortelles herbes ou cousteaux, & à l'heure vous ferez vostre piteux office, & userez de crualté en mon corps, & du sang qui
 10. en grande effusion en sortira, serez maculée & souillée. Toutesfoys n'a pas long tēps, que ie ne vous pensois nées pour si vile chose exercer: mais fortune cruelle ennemye de felicité, & subtile inuentrice de toutes
 15. miseres, par son instable nature, m'a à tel desespoir conduite. O fortune plus inhumaine que l'Hydre, plus violente que Loustre, plus acerbe qu'Aspicz, plus incertaine que l'Onde. A ceste heure cognois tes dolz & tes fraudes, puis qu'à nul autre tu n'es si
 20. adverse & rigoureuse: car mes maulx & inconveniens se sont intersuyviz en telle sorte & maniere que les premieres ont esté messagers des subsequens, denoncans & declarans aultres maulx & tormentz infiniz: qui incessamment m'ont angustée & lassée: & pour l'extreme & tres cruel travail que cruellement j'ay souffert & souffre continuellement sans avoir aucune relasche ie suis si debile & faillie, qu'il n'est possible de plus.

1. EDITION DE 1538

BUZON Christine (1997), *Helisenne de Crenne, les Angoysses douloureuses qui procedent d'Amours* (1538), Paris : Honoré Champion

pp. 210-211

Légende des soulignements

- mythologie latine
- doublon synonymique
- correction de color
- terme latin non corrigé ailleurs

2. EDITION DE 1560

DE CRENNE, Helisenne (1560), *Les Angoysses douloureuses qui procedent d'Amours*, Paris : Estienne Grouleau ; réédité (1977), Genève : Slatkine Reprints

Bibliographie

Sources primaires

BUZON Christine (1997), *Helisenne de Crenne, les Angoysses douloureuses qui procedent d'Amours* (1538), Paris : Honoré Champion

DE CRENNE, Helisenne (1538), *Les Angoysses douloureuses qui procedent d'Amours*, Paris : Denis Janot

DE CRENNE, Helisenne (1560), *Les Angoysses douloureuses qui procedent d'Amours*, Paris : Estienne Grouleau ; réédité (1977), Genève : Slatkine Reprints

PASQUIER, Etienne (1619), *Les Lettres*, Paris, tome I, p. 106

Sources dont s'est inspirée Hélienne

NOURRY, Claude dit le prince, traduction de BOCCACE, (1532), *Complainte des tristes amours de Flammette a son amy Pamphile*, Lyon

DASSY, François (1527), Traduction de Jacobo CAVICEO, *Dialogue treslegant intitulé le Peregrin traictant de l'honneste et pudique amour concilié par pure et sincere vertu*, Paris : Galliot du Pré

DU BELLAY, Joachim, (1549), *Deffense et Illustration de la Langue Françoisye*, Paris : L'Angellier

LEMAIRE DE BELGES, Jean (1549), *Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troie*, édité à Lyon par Jean de Tournes

Sources secondaires

BADER, Françoise, « La formation des composés nominaux du latin », in : *Annales littéraires de l'université de Besançon*, vol 46, 1972

BEAULIEU, Philippe et DESROSIERS-ROBIN, Diane (2004), *Hélienne de Crenne : L'écriture et ses doubles*, Paris : Honoré Champion

BURIDANT, Claude (1977), « Problèmes méthodologiques dans l'étude des traductions du latin au français au XII^e siècle : le domaine lexical. Les couples de synonymes dans l'Histoire de France en français de Charlemagne à Philippe-Auguste », in : *Linguistique et philologie. Actes du colloque (29-30 avril 1977)*, Amiens : Université de Picardie, pp. 293-324

BURIDANT, Claude (1980) « Les binômes synonymiques, Esquisse d'une histoire des couples de synonymes du Moyen Âge au XVII^e siècle », in : *Bulletin du centre d'analyse du discours*, 4, pp.5-79

BUZON, Christine (1990), *Les Angoysses douloureuses qui procedent d'Amours (1538) : lectures et « écritures »*, Université François Rabelais, Tours, thèse de doctorat en 3 vol., catalogue des corrections : pp. 362-388 et pp. 528-616

CATACH, Nina (1968), *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance : auteurs, imprimeurs, ateliers d'imprimerie*, Genève : Droz

CHAURAND, Jacques (1977), *Introduction à l'histoire du vocabulaire français*, Paris : Bordas, pp. 67-85

CHAURAND, Jacques (1999), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris : Seuil, pp. 147-218

- CHOCHEYRAS, Jacques (1969), « Le redoublement des termes dans la prose du XVI^{ème} siècle : une explication possible », in : *Revue de Linguistique Romane*, vol. 33, pp. 78-88
- CITTON, Yves et WYSS, Andre, (1989) *Les Doctrines orthographiques du XVI^e siècle en France*, Genève : Droz
- DARCOS, Xavier, (1992), *Histoire de la littérature française*, Paris : Hachette
- DEMAIZIÈRE, Colette (1983), *La grammaire française au XVI^e siècle : les grammairiens picards*, Paris : Honoré Champion
- DEMATS, Paule (1968), *Hélisenne de Crennes, Les Angoyssees douloureuses qui procèdent d'amours*, Paris : Les Belles Lettres
- HUNKELER, Thomas (2003), *Le vif du sens : corps et poésie selon Maurice Scève*, Genève : Librairie Droz, pp. 210-222
- KESSELRING, Wilhelm (1981), *Dictionnaire chronologique du vocabulaire français*, Heidelberg : Universitätsverlag
- GOUGENHEIM, Georges, (1970), *Etudes de grammaire et de vocabulaire français*, Paris : Ed. A. et J. Picard, 1970
- LORIAN, Alexandre (1973), *Tendances stylistiques dans la prose narrative du XVI^e siècle*, Paris : Klincksieck
- LUSIGNAN, Serge (1986), *Parler vulgairement : les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris : J. Vrin
- MELKERSSON, Anders, (1992), *L'itération lexicale. Etude sur l'usage d'une figure stylistique dans onze romans français des XII^e et XIII^e siècles*. Göteborg : Acta Universitatis Gothoburgensis
- PADLEY, G. A. (1976), *Grammatical Theory in Western Europe 1500-1700*, Cambridge : University Press
- PRAROND, Ernest (1902), *Nicolas et François Rumet, historiens d'Abbeville au XVI^{ème} siècle*, Paris : Picard
- REINHEIMER-RÎPEANU, Sanda (1990), « Sur l'adaptation phonétique des emprunts latins en français », in : *Revue de Linguistique Romane*, vol. 54, pp. 77-91
- RICKARD, Peter (1968), *La langue française au seizième siècle*, Cambridge : University Press
- SMITH, Pauline M. (1983) « Le redoublement de termes et les emprunts : Henri Estienne et François de Belleforest », in : *Revue de Linguistique Romane*, vol. 47, pp. 37-58
- VERCRUYSSSE, Jérôme (1968), *Hélisenne de Crenne, les angoyssees douloureuses qui procèdent d'amours*, Paris : Lettres Modernes Minard
- WILLEMS, Martine (2003) « Les binômes synonymiques au XIV^e et au XVI^e s.: étude comparée d'un procédé traductif et stylistique dans deux états d'un même texte », in : *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica*, Salamanca, vol. 4, 2003, pp. 415-429
- WIND, Bartina(1973) *Les mots italiens introduits dans le français au XVI*, Utrecht : H & S